

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/06/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 20 juin 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Elodie CAMIER (jusqu'à 20h50)
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON
Laurence CLÉMENCEAU ayant donné pouvoir à Bruno TOUPET
Jean-Marie MOREL ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU
Aurélié ARQUIER ayant donné pouvoir à Amélie GOUTH
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Serge LAFFONTAS
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL à partir de 20h50

Secrétaire de séance : Stéphanie VIOLIN

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUIN 2025**

CULTURE

Convention avec CSMA sur l'organisation de l'évènement TOPO(S)

Amelie GOUTH expose :

Clisson Sèvre et Maine Agglo a signé un Projet Culturel de Territoire (PCT), approuvé au Conseil communautaire du 25 mai 2021. Le PCT est une démarche départementale, en appui avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, pour le développement de la politique culturelle des territoires.

Dans ce cadre, plusieurs axes prioritaires ont été identifiés :

- garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire,
- explorer les originalités du territoire,
- structurer les forces vives pour le développement du territoire,
- faire de l'art et la culture un vecteur de convivialité et de lien entre les habitants,
- lier culture et projets structurants du territoire.

Plusieurs chantiers sont apparus comme prioritaires : proposer des projets itinérants, valoriser des sites touristiques et/ou naturels, sensibiliser les habitants aux arts et à la culture, accompagner la mise en réseaux des associations et des partenaires culturels, avec des enjeux d'accessibilité, d'équité territoriale, d'attractivité et d'animation du territoire.

En réponse à ces chantiers, Clisson Sèvre et Maine Agglo propose le projet TOPO(S), un festival qui investit chaque année une commune du territoire, pour mettre à l'honneur son histoire, son patrimoine, ses originalités, et ses habitants. Des projets artistiques sont ainsi imaginés spécifiquement pour le territoire, avec l'implication et la participation des habitants.

La 3^e édition de ce festival s'est tenue à La Haye-Fouassière le 7 juin avec pour thématique principale : LA PAROLE.

Donner la parole à qui ? Aux habitants du territoire, enfants, adolescents, adultes, aînés, ceux que l'on n'entend jamais, ceux qui n'ont pas les mots, donner la parole aussi aux artistes aux écritures singulières. La parole sera intime, encyclopédique, murmurée, corporelle, documentée ou fictionnelle, l'envie est d'écouter les petites et les grandes histoires

Afin de fixer les engagements réciproques de CSMA et de la commune, il a été convenu de signer une convention de partenariat qui a servi de conducteur à la co-élaboration du projet de festival et qui permet également d'arrêter la participation financière de la commune à hauteur de 5 000 €.

VU la convention annexée

VU l'avis de la commission Animation – vie associative du 21/05/2025

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la convention de partenariat entre Clisson Sèvre et Maine Agglo et la commune de La Haye-Fouassière pour la tenue du festival TOPO(S)

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 26/06/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ

La secrétaire de séance
Stéphanie VIOLIN

